

Lorient Agglomération accueille deux premiers Services Civiques

Lorient Agglomération accueille depuis le 20 mars deux personnes en Service Civique. Elles ont été recrutées en partenariat avec l'association lorientaise Unis-Cité, chargée sur le territoire de piloter ce dispositif qui permet à des jeunes de 16 à 25 ans d'exercer une mission d'intérêt général de 6 mois à 1 an.

Au sein de la Direction Tourisme Culture Sport de Lorient Agglomération et dans le cadre de la mission HIT (Handicap Innovation Territoire), deux personnes en Service Civique assurent la promotion et le développement de la plateforme Les Accessibles.

Cette plateforme lancée en avril 2024 rassemble toutes les informations nécessaires à l'accessibilité des lieux et des événements culturels, sportifs et de loisirs du territoire ainsi qu'un calculateur d'itinéraire pour les personnes en situation de handicap. Elle recense aujourd'hui plus de 1 000 événements et plus de 1 600 lieux de culture, de loisirs ou de tourisme (salles de spectacles, gymnases, musées, sentiers de randonnée...). Les deux personnes recrutées s'attachent à en faire la promotion auprès des acteurs des secteurs concernés et des personnes en situation de handicap afin d'augmenter le nombre d'événements et de lieux recensés ainsi que le nombre d'utilisateurs. Elles sont encadrées par un tuteur, formé pour cette mission.



Pour Céline Olivier, vice-présidente de Lorient Agglomération chargée des ressources humaines : « Lorient Agglomération s'est engagé depuis 2010 pour l'insertion des jeunes dans le monde de l'emploi avec le recrutement d'apprentis (6 actuellement) et d'étudiants pour des stages gratifiés (6 en 2025). Elle poursuit aujourd'hui cette politique avec l'accueil de deux personnes en service civique et l'implication des agents de Lorient Agglomération afin de leur transmettre compétences et savoir-faire ».

Trois domaines ont été identifiés par Lorient Agglomération pour faire appel à des Services Civiques dans le cadre de missions courtes : tourisme-culture-sport, nature-environnement et eau-assainissement. L'agglomération verse une indemnité de 115 € mensuelle, complémentaire de celle de l'Etat (environ 500 €/mois) et prend en charge les coûts de protection sociale.

Lien Plateforme Les Accessibles : <https://lorient-agglo.lesaccessibles.bzh/>

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

